

CONSTRUCTION
SECTOR COUNCIL



CONSEIL SECTORIEL
DE LA CONSTRUCTION

Normes de compétence nationales pour les conducteurs d'engins de construction

OPÉRATEUR DE CAMION-GRUE





Copyright © 2005 Comité sectoriel de la construction

Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie et l'enregistrement dans une banque de données ou un serveur, sans autorisation écrite préalable.

Tout a été fait pour que ce manuel soit le plus complet et le plus précis possible. Les auteurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure que pourrait subir une personne ou une organisation, et qui pourrait résulter d'une information contenue dans ce manuel.

Avril 2005

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) remercie sincèrement les membres et le personnel du Canadian Operating Engineers Joint Apprenticeship and Training Council (COEJATC) de leur soutien et de leur engagement



Ce projet est subventionné par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada

Table des matières

INTRODUCTION	2
AVANT-PROPOS	3
ÉLABORATION DES ANALYSES DE PROFESSION	4
PORTÉE DES ANALYSES DE PROFESSION	5
STRUCTURE DES ANALYSES DE PROFESSION	7
A. PROFESSIONNALISME	
1. Agir avec professionnalisme	8
2. Communiquer efficacement	11
B. SÉCURITÉ	
3. Interpréter les mesures législatives, les règlements et les lignes de conduite	14
4. Travailler de manière sécuritaire	16
5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	18
C. MATÉRIEL	
6. Décrire le matériel et les équipements	20
D. ENTRETIEN	
7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	22
8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche	31
9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	33
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	
10. Planifier les méthodes de travail	34
11. Manœuvrer le camion-grue	38
12. Suivre les procédures d'arrêt	46
TABLEAU DACUM	49
REMERCIEMENTS	53

Introduction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est l'un des 40 organismes du genre au Canada. Les conseils sectoriels sont des partenariats employés-employeurs dirigés par l'industrie et ayant pour but d'aborder les questions de perfectionnement des ressources humaines de secteurs précis.

Le CSC a pour principal objectif le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et l'aménagement d'un milieu de travail sécuritaire, de manière à accroître la productivité des organismes et à assurer la prospérité des membres de l'industrie de la construction. L'élaboration de normes professionnelles nationales pour les professions de conducteurs d'engins de construction fait partie des nombreuses démarches entreprises par le CSC afin d'atteindre son objectif.

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes. Le lecteur trouvera à la fin du présent document une liste complète de ces experts.

Les objectifs d'une analyse de profession sont les suivants :

- énumérer et regrouper les tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans certaines professions;
- établir la liste des tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans chaque province et territoire;
- élaborer les mécanismes d'évaluation et de formation qui débouchent sur la certification des travailleurs spécialisés;
- faciliter la mobilité, à l'intérieur du pays, des stagiaires et des travailleurs spécialisés;
- fournir aux employeurs et à leurs employés, aux associations connexes, aux secteurs, aux établissements de formation de même qu'aux administrations publiques des analyses des tâches réalisées dans certaines professions.

Par conséquent, les normes définissent les aptitudes et les connaissances requises pour une profession et servent à évaluer la compétence de ceux qui en font partie.

Le Conseil sectoriel de la construction a pour vision de permettre aux conducteurs et aux opérateurs possédant les aptitudes et les connaissances exigées dans les normes professionnelles nationales d'obtenir la reconnaissance qui les aidera à trouver un emploi n'importe où au pays.

Avant-propos

Les professions de conducteurs d'engins de construction sont réparties en trois grandes catégories : les opérateurs de monte-matériaux et les grutiers, les conducteurs de matériel de construction lourd et les opérateurs de matériel industriel. Chacune de ces grandes catégories englobe plusieurs professions de conducteurs et d'opérateurs d'engins de construction.

1. Opérateurs de monte-matériaux et grutiers

Les grutiers travaillent surtout dans le secteur de la construction. On les retrouve sur une vaste gamme de chantiers incluant les tours d'habitation, les structures institutionnelles et commerciales, la plupart des grands chantiers industriels ainsi que de nombreux types de travaux de génie de grande envergure. L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada a recensé environ 4 000 grutiers dans l'industrie de la construction du pays. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 3 000 personnes au milieu des années 1990, puis à un sommet de près de 5 000 travailleurs.

2. Conducteurs de matériel de construction lourd

Cette catégorie de travailleurs est surtout concentrée dans le secteur de la construction. Les conducteurs participent à une variété de travaux incluant des structures résidentielles, institutionnelles et commerciales de même que la plupart des grands chantiers industriels et des travaux de génie de grande envergure. L'EPA a recensé environ 37 000 conducteurs de matériel dans l'ensemble de l'industrie de la construction du pays. Cette profession est l'une des plus importantes de l'industrie et se compare, en importance, à la main-d'œuvre employée dans les métiers d'électricien, de tuyauteur et de maçon. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 27 000 personnes au début des années 1990, puis à un sommet de près de 40 000 travailleurs.

3. Opérateurs de matériel industriel

Cette catégorie englobe une variété de professions, notamment les conducteurs de chariot élévateur à fourche, les spécialistes de l'environnement ainsi que les conducteurs de camion-tracteur. La demande de spécialistes en environnement s'accroît en raison des connaissances, de la sensibilisation et de la réglementation accrues. La formation sur les chariots élévateurs à fourche revêt de plus en plus d'importance par suite de l'adoption de règlements exigeant la certification des conducteurs.

La mobilité des conducteurs d'engins de construction et leur accès aux emplois sont restreints, voire inexistant, en l'absence d'accords de compétence sur les normes professionnelles nationales. L'analyse qui devait déboucher sur la rédaction de normes nationales pour 29 professions de conducteurs d'engins de construction a commencé en janvier 2004 et s'est terminée en mars 2005.

Élaboration des analyses de profession

Une analyse provisoire réalisée par une équipe de consultants bien informés (experts en processus), avec l'aide d'un comité d'experts des domaines professionnels, a permis de dresser la liste de toutes les tâches accomplies dans chaque profession. Les 29 professions ont été regroupées en fonction de leurs points communs afin d'assurer l'efficacité du processus. De janvier à mars 2004, on a organisé des réunions pour traiter des profils de chaque regroupement, réunions auxquelles ont participé tant les experts en processus que les experts des domaines professionnels. Ces activités se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Edmonton, Alberta
 - excavation, les 5 et 6 février
 - pavage, les 9 et 10 février
- Morrisburg, Ontario
 - terrassement, les 24 et 25 février
 - grues et monte-matériaux, les 1^{er} et 2 mars
 - matières dangereuses, les 3 et 4 mars
 - exploitation de centrale, les 23 et 24 mars
 - pompes à béton, les 25 et 26 mars
- Montréal, Québec
 - transport, les 26 et 27 février
- Vancouver, Colombie-Britannique
 - services publics, les 16 et 17 mars
 - manutention des matières, les 18 et 19 mars
- Québec, Québec
 - Forum sur les profils, du 29 au 31 mars

Les analyses de professions provisoires ont ensuite été remises à d'autres experts des domaines professionnels et intervenants de l'ensemble du pays, lesquels nous ont fait part de leurs observations entre juin et septembre 2004. Les documents ont aussi été affichés sur un site Web où les experts étaient invités à nous transmettre leur rétroaction.

L'apport obtenu au terme de l'examen a été rassemblé en octobre 2004. Après évaluation, les recommandations ont été intégrées à l'ébauche finale qui comprenait l'énumération des tâches principales communes accomplies dans toutes les professions. D'octobre 2004 à janvier 2005, des réunions ont été tenues avec les experts en processus et les experts des domaines professionnels afin de valider chaque regroupement. Elles ont eu lieu selon le calendrier suivant :

2004

- Saskatoon, Saskatchewan
 - services publics, du 20 au 22 octobre
 - manutention des matières (y compris les matières dangereuses), du 26 au 29 octobre
- Halifax, Nouvelle-Écosse
 - terrassement, du 2 au 5 novembre

- St. John's, Terre-Neuve
 - grues et monte-matériaux (y compris les pompes à béton), du 15 au 19 novembre
- Winnipeg, Manitoba
 - excavation, du 23 au 25 novembre
 - transport, du 30 novembre au 3 décembre

2005

- Vancouver, Colombie-Britannique
 - pavage, du 5 au 7 janvier
 - exploitation de centrale, du 10 au 12 janvier
- Victoria, Colombie-Britannique
 - Forum de validation, du 21 au 23 février

Les analyses de profession ont ensuite été révisées, traduites, puis publiées dans les deux langues officielles.

Portée des analyses de professions

Cette analyse de profession énumère toutes les tâches qu'un conducteur ou un opérateur qualifié doit accomplir. L'accomplissement de ces tâches s'appuie sur une gamme d'activités connexes décrites dans le corps de l'analyse sous forme de sous-tâches. L'analyse se compose principalement de tâches que les conducteurs et opérateurs exécutent fréquemment, comme nettoyer, manoeuvrer et entretenir le matériel.

La plupart des conducteurs et opérateurs ont acquis de l'expérience avec divers types de matériel. Toutefois, leurs tâches demeurent relativement constantes, peu importe le type de matériel utilisé. L'exécution des tâches imparties au conducteur et à l'opérateur dépend en grande partie de la connaissance du matériel et de ses composantes, de l'expérience acquise au cours de situations variées, et de la capacité d'établir les méthodes de travail convenant le mieux.

Bien qu'ils n'aient pas été décrits dans l'analyse, les autres attributs importants du conducteur et de l'opérateur comprennent les aptitudes pour la mécanique et les mathématiques, une excellente vision de même qu'un degré élevé de coordination physique. Les conducteurs et les opérateurs sont souvent appelés à travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente analyse ne constitue pas un document de formation. Par contre, les futurs conducteurs et opérateurs devront évaluer leur capacité à travailler pendant de longues périodes dans un environnement isolé et restreint physiquement, tout en étant fréquemment assujettis à des contraintes de temps et de productivité. Les conducteurs et les opérateurs doivent souvent se concentrer pendant de longues heures dans des positions inconfortables et des conditions météorologiques défavorables.

Le matériel lourd est employé pratiquement dans chaque sphère du secteur de la construction. Parfois, il arrive qu'un conducteur ou un opérateur travaille pendant des années sur le même emplacement, comme une usine, et qu'il n'utilise qu'un seul type de matériel pour accomplir des tâches similaires et relativement constantes. Les conducteurs et les opérateurs qui travaillent pour des entrepreneurs restent rarement au même endroit. Habituellement, ils accomplissent des tâches très variées à l'aide d'une vaste gamme de matériel. Souvent, le travail d'un conducteur ou d'un opérateur chevauche celui des autres conducteurs de matériel.

Structure des analyses de profession

Afin de mieux comprendre la nature de la profession, le travail accompli est réparti de la façon suivante :

- A. BLOC** Cette section est la plus importante de l'analyse. Elle reflète une fonction distincte qui est propre à la profession.
- B. TÂCHE** Cette section contient une activité distincte qui, en la combinant avec les autres, indique les étapes logiques et essentielles que le conducteur ou l'opérateur doit accomplir par rapport à une affectation précise énoncée dans un BLOC.
- C. SOUS-TÂCHE** Il s'agit ici des activités distinctes les plus élémentaires. Ce sont aussi des activités mesurables et observables qui permettent de diviser le travail de manière pratique. Combinées aux autres SOUS-TÂCHES, ces activités décrivent entièrement les étapes logiques à suivre pour réaliser une TÂCHE.

L'importance d'une tâche décrit les avantages que les employeurs et le public retirent lorsqu'un conducteur ou un opérateur possède les aptitudes requises.

Les *tendances* indiquent tout changement qui se produit au sein de l'industrie et qui influe sur la tâche à accomplir.

La colonne *Connaissances et capacités* présente les aptitudes et les connaissances qu'une personne doit acquérir pour réaliser une tâche adéquatement.

La colonne *Outils et fournitures* énumère les articles requis pour accomplir une tâche.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 1 Agir avec professionnalisme

Importance de cette tâche :

- présenter une image positive de l'industrie;
- faire preuve d'intégrité et de compétence;
- inspirer la confiance et entretenir des liens avec le public, le personnel de l'emplacement, les propriétaires ainsi que les clients;
- conserver son emploi dans l'industrie et obtenir de l'avancement.

Tendances :

- Les employeurs et les employés accordent plus d'importance à l'intégration du personnel à l'entreprise sur le plan des attitudes et des valeurs.
- Le manque de professionnalisme est de moins en moins toléré, notamment la violence au travail, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le harcèlement.
- On est de plus en plus sensibilisé à l'importance d'un mode de vie équilibré.
- Les conducteurs et opérateurs expérimentés qui possèdent des aptitudes pour les relations interpersonnelles ainsi que la volonté d'accéder aux postes de supervision et de gestion sont de plus en plus en demande.
- Il faut constamment accroître ses connaissances et ses aptitudes en raison des avancées technologiques et des nouvelles méthodes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
1.01	Travailler avec éthique.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des principes de l'éthique de travail ainsi que des attentes, comme la ponctualité, la motivation à travailler, la coopération, l'honnêteté, la productivité et le respect. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de suivre les principes de l'éthique de travail, peu importe la situation.	
1.02	Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des facteurs influant sur la santé;• de son état actuel sur le plan mental, affectif et physique;• de ses limites;• des facteurs, des situations et des conditions qui causent du stress dans la vie professionnelle et personnelle;• des conditions de travail sur l'emplacement;• des effets de la fatigue sur le rendement professionnel.	

- 1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
 - des mesures législatives applicables, notamment en matière de harcèlement;
 - des techniques de résolution des conflits.
- Capacité :
- de communiquer efficacement;
 - de rester calme;
 - de faire preuve d'ouverture et de flexibilité;
 - d'établir la cause du problème ou du différend;
 - de discuter des problèmes et de les résoudre;
 - d'éviter les conflits, au besoin.
- 1.04 Participer au perfectionnement professionnel.
- Connaissance :
- des tendances dans l'industrie;
 - des domaines qui requièrent de la formation permanente comme les nouveautés sur le plan du matériel, des technologies, des techniques et des pratiques industrielles.
- Capacité :
- d'évaluer ses propres connaissances et aptitudes;
 - d'obtenir de l'information sur les possibilités de formation;
 - d'apprendre selon des méthodes variées, p. ex. formation en cours d'emploi, lecture, cours et collègues de travail.
- 1.05 Travailler avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- de son propre rôle et de ses responsabilités;
 - du rôle et des responsabilités des autres intervenants de l'industrie.
- Capacité :
- de travailler en équipe afin d'atteindre des buts communs;
 - de faire constamment preuve d'ouverture;
 - de participer aux réunions de travail;
 - de communiquer clairement et précisément;
 - de coordonner les activités liées au travail;
 - de collaborer.

- 1.06 Travailler de façon autonome.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise comme la méthode de travail lorsqu'on est seul;
 - des mesures législatives applicables, notamment les responsabilités du surveillant/propriétaire et du personnel de l'emplacement;
 - de son rôle et de ses responsabilités;
 - de ses capacités et de ses limites;
 - de ses affectations ainsi que du lieu et des conditions de travail.
- Capacité :
- de confirmer et de préciser l'affectation;
 - de faire preuve d'initiative, p. ex. en anticipant les prochaines étapes et en s'y préparant;
 - de cerner et de résoudre les problèmes potentiels et réels;
 - de communiquer avec le reste du personnel de l'emplacement;
 - de coordonner, avec d'autres personnes, les travaux à accomplir;
 - de terminer son affectation.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 2 Communiquer efficacement

Importance de cette tâche :

- travailler de manière sûre et efficace;
- réduire les erreurs et le manque de communication;
- satisfaire aux mesures législatives applicables ainsi qu'aux exigences des assureurs;
- représenter l'entreprise et l'industrie avec professionnalisme;
- demander de l'aide en cas d'urgence;
- prévenir les blessures, sauver des vies et limiter les dommages causés au matériel ainsi qu'aux biens.

Tendances :

- On utilise de plus en plus les appareils de communication afin d'accroître la productivité et la sécurité.
- Les mesures législatives requièrent de plus en plus de documents ainsi que la participation aux réunions sur les lieux de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
2.01	Savoir parler et écouter de manière efficace.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• de l'importance d'une communication efficace;• des termes employés dans l'industrie;• des rôles des personnes présentes sur l'emplacement comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'écouter attentivement;• de confirmer les directives en les répétant ou en les reformulant;• de communiquer les messages clairement et précisément;• d'échanger de l'information avec le surveillant, le signaleur, le public, les inspecteurs, les autres conducteurs ou opérateurs et les gens de métier.	
2.02	Utiliser la documentation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, notamment la Loi sur l'accès à l'information;• de son rôle et de ses responsabilités;• des types de documents requis comme les carnets de route, les rapports de sécurité, les rapports d'entretien, les rapports d'inspection et les fiches de présence;	

- de l'importance d'une documentation complète, lisible et précise;
- du lieu de rangement de la documentation;
- des termes employés dans l'industrie.

Capacité :

- d'accéder aux documents et de les ranger, au besoin;
- de noter, de manière ponctuelle, de l'information complète, lisible et précise;
- avant de procéder à une inspection préalable, de lire et d'interpréter la documentation sur l'inspection du matériel qui a été préparée pendant les quarts précédents.

2.03 Communiquer à l'aide de signaux.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du rôle et des responsabilités des signaleurs;
- de l'emplacement des signaleurs;
- des signaux sonores et des signaux d'avertissement employés sur l'emplacement;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de repérer les signaleurs et de travailler avec eux;
- de communiquer à l'aide de signaux sonores comme l'avertisseur sonore de marche arrière et les avertisseurs d'urgence de l'emplacement;
- de communiquer à l'aide de signaux manuels.

2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.

Connaissance :

- des indications du fabricant et de la notice d'utilisation;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des types d'appareils de communication utilisés sur l'emplacement.

Appareils de communication.

Capacité :

- de vérifier le fonctionnement des appareils de communication, p. ex. faire une vérification radio complète;
- d'envoyer et de recevoir des messages à l'aide des appareils de communication;
- de respecter le protocole de communication.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 3 Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite

Importance de cette tâche :

- protéger la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que du public;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger les biens et l'environnement;
- atténuer les risques de poursuites.

Tendances :

- Les nouvelles mesures législatives et les modifications apportées requièrent beaucoup plus de formation et de documents.
- On demande de plus en plus que les mesures législatives soient uniformisées à l'échelle nationale afin d'éliminer la confusion et les chevauchements causés par les différences entre les entités. Le manque d'uniformisation des mesures législatives provoque des morts et des accidents ainsi que des dommages au matériel, aux biens et à l'environnement.
- De plus en plus, on exige que les conducteurs et les opérateurs connaissent les mesures législatives pertinentes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
3.01	Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables comme le Code de la route et la Loi sur la santé et la sécurité au travail;• des sources d'information sur les mesures législatives pertinentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les sections pertinentes des mesures législatives;• de lire les mesures législatives;• d'obtenir des éclaircissements sur les mesures législatives.	
3.02	Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des exigences en matière de permis et d'assurances;• des autorités compétentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'obtenir de la documentation sur les permis et les assurances (p. ex. les permis relatifs aux charges surdimensionnées, aux excavations, aux émissions dans l'atmosphère et à l'utilisation de l'eau);• de lire la documentation sur les permis et les assurances;	Permis et documents relatifs aux assurances .

- d'obtenir des éclaircissements sur la documentation relative aux permis et aux assurances.

3.03 Interpréter les lois environnementales.

Connaissance :

- des lois environnementales pertinentes;
- des autorités compétentes comme le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Environnement et la municipalité;
- des dommages que les activités de construction peuvent causer à l'environnement.

Capacité :

- de trouver, sur l'emplacement, les permis applicables;
- de lire les lois environnementales;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lois environnementales.

3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Connaissance :

- de la source à consulter pour obtenir les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Capacité :

- de lire les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise;
- de se tenir à jour relativement aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 4 Travailler de manière sécuritaire

Importance de cette tâche :

- protéger les autres ainsi que soi-même contre les blessures et les accidents mortels;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger le matériel et l'environnement;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- Les mesures législatives se rapportant à l'EPI et à la formation sont modifiées fréquemment afin de protéger les employés, les employeurs, l'environnement ainsi que le public.
- L'industrie contribue à l'amélioration de la sécurité sur les lieux de travail afin de réduire les accidents.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
4.01	Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • de l'EPI exigé ou recommandé dans les manuels des fabricants; • de l'EPI requis sur les chantiers de construction comme les chaussures, les casques de protection ainsi que les gilets et les lunettes de sécurité; • de l'EPI requis dans des conditions particulières comme les appareils respiratoires de même que les bottes et les gants diélectriques; • des méthodes à suivre pour inspecter, entretenir et utiliser l'EPI. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établir l'EPI requis pour l'emplacement et la situation; • de s'assurer que l'EPI satisfait aux normes de sécurité comme celles de l'Association canadienne de normalisation (CSA); • de vérifier si l'EPI a subi des dommages, et de le réparer ou de le remplacer, au besoin; • de s'assurer que l'EPI est bien ajusté. 	<p><i>Chaussures à embout d'acier, casque de protection, gants de sécurité, lunettes de sécurité, gilet de haute visibilité, protecteurs auditifs, appareil respiratoire, amortisseurs de chute et autre EPI applicable.</i></p>
4.02	Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant comme les méthodes de travail recommandées; 	

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables.

Capacité :

- de suivre la formation pertinente en santé et sécurité, p. ex. l'accès à des espaces clos, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le secourisme et la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 5 Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement

Importance de cette tâche :

- se protéger;
- protéger les biens contre les dommages;
- protéger le public et le personnel de l'emplacement;
- évacuer l'emplacement et en assurer la sécurité.

Tendances :

- Les exercices en cas d'urgence et les préparatifs connexes sont de plus en plus courants.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
5.01	Se préparer aux urgences.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;• des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);• des types d'extincteurs;• des risques potentiels et réels sur les lieux;• de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;• des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de participer à des exercices en intervention d'urgence et de recevoir de la formation sur le sujet de même que sur le secourisme et la RCR.	<i>Plan d'intervention d'urgence de l'emplacement, extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, publication sur le SIMDUT, outils et équipements connexes.</i>

5.02 Intervenir en cas d'urgence.

Connaissance :

- des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;
- des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);
- des types d'extincteurs;
- des risques potentiels et réels sur les lieux;
- de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;
- des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins.

Capacité :

- de suivre le plan d'urgence;
- de communiquer des directives ou d'en suivre;
- d'évaluer les risques et d'établir un plan d'action;
- d'utiliser l'équipement ainsi que les fournitures de secours.

Extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, outils et équipements connexes.

BLOC C MATÉRIEL
Tâche 6 Décrire le matériel et les équipements

Importance de cette tâche :

- utiliser le matériel de façon adéquate et sécuritaire;
- choisir les équipements qui conviennent aux différentes matières et conditions de travail;
- communiquer à l'aide des termes corrects.

Tendances :

- Les dimensions des camions-grues, leurs applications et leurs équipements sont de plus en plus variés.
- L'utilisation des camions-grues s'appuie de plus en plus sur la technologie.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
6.01	Décrire les types et les dimensions des camions-grues.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des types de grues montées sur camion, comme les flèches télescopiques, articulées et à double déport;• de la capacité et des applications des grues ainsi que des camions de types et de dimensions variés.	<i>Manuels et documentation du fabricant du camion et de la grue.</i>
6.02	Décrire les composantes majeures et leurs fonctions.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des composantes majeures, comme la flèche télescopique ou articulée, les vérins, les stabilisateurs, le treuil, le câble de levage, la tourelle, les tuyaux, les poulies mobiles et les crochets de levage;• des systèmes hydrauliques et électriques et des systèmes de lubrification;• des types de commandes de la grue, comme la télécommande avec ou sans fil et les commandes fixes;• des types d'aides destinés à l'opérateur, comme l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation, l'indicateur d'angle de flèche et l'interrupteur de fin de course;• des fonctions des composantes majeures, comme la tourelle qui soutient la grue.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>

6.03	Décrire les équipements courants et leurs applications.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des types d'équipements courants, comme les rallonges télescopiques de flèche, les fléchettes ainsi que les remorques;• des applications des équipements, comme la rallonge télescopique de flèche ou la fléchette qui sert à accroître la portée de la grue et la remorque qui augmente la charge utile.	<i>Manuels et documentation du fabricant, manuels et documentation sur les équipements.</i>
6.04	Décrire les outils et les fournitures de base associés aux camions-grues.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant pour les outils et les fournitures;• des outils de base, comme une lampe de poche, un marteau, un graisseur, des clés de types et de dimensions variés, des tournevis, des pinces, des entonnoirs;• des fournitures de base, comme des chiffons, de la graisse, de l'huile, du carburant, des filtres à huile, du matériel d'arrimage, de la corde, des accessoires de levage, de l'équipement de lutte contre les déversements et du liquide pour transmission.	<i>Manuels et documentation du fabricant pour les outils et les fournitures.</i>
6.05	Décrire les accessoires de levage.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des types d'accessoires de levage, comme les palonniers à un point d'ancrage ou plus, les palonniers à chaîne et les manilles;• des types d'élingues (synthétiques, en câble d'acier et en chaîne);• de la configuration des accessoires de levage (attache en panier, élingues multibrins et collier étrangleur);• de la capacité et de l'utilisation appropriée des accessoires de levage.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>

BLOC D
Tâche 7

ENTRETIEN

Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté

Importance de cette tâche :

- contribuer au fonctionnement continu et sécuritaire du matériel;
- satisfaire aux exigences du fabricant, aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise ainsi qu'aux mesures législatives applicables;
- éviter d'endommager le matériel;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- On s'empresse de plus en plus d'aborder les questions de sécurité et d'éliminer les situations dangereuses en milieu de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
7.01	Inspecter et entretenir le système de lubrification.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant, notamment sur le type d'huile à moteur;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système de lubrification, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le remplissage du carter d'huile à moteur;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme le filtre à huile, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>

7.02	Inspecter et entretenir le système électrique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système électrique, de ses composantes, comme l'alternateur, les démarreurs, les régulateurs, le câblage et les fusibles, et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le remplissage de la batterie avec de l'eau distillée et le nettoyage des bornes de batterie corrodées;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme la courroie d'alternateur, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, eau distillée, EPI.</i></p>
7.03	Inspecter et entretenir le système hydraulique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des systèmes hydrauliques, de leurs composantes, comme le fluide hydraulique, les filtres, les conduites, les pompes et les raccords, et de leurs fonctions;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de lire les jauges, comme celle du niveau de fluide hydraulique;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme la vérification des niveaux de fluide hydraulique;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, fluide hydraulique, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>

- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les conduites hydrauliques, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.

Connaissance :

- des indications du fabricant sur la tension de la courroie, par exemple;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système de refroidissement, de ses composantes, comme les courroies, les durites, le radiateur et le liquide de refroidissement, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, liquide de refroidissement, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme ajuster la tension d'une courroie et vérifier le niveau du liquide de refroidissement;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les durites et les courroies, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système d'arrivée d'air, de ses composantes, comme les filtres à air et les turbocompresseurs, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;

- d'examiner la jauge visuelle du filtre à air;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le remplacement du filtre à air;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les collecteurs d'admission et les colliers de serrage, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.06 Inspecter et entretenir la suspension.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la suspension, de ses composantes, comme les raccords, les coussins d'air, les ressorts et les jumelles, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'accomplir l'entretien de base, comme le graissage et le remplacement des raccords;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les coussins d'air de la suspension et les ressorts.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

7.07 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du groupe motopropulseur, de ses composantes, comme le moteur, la transmission, les différentiels et les pneus, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, manomètre, équipement de lutte contre les déversements.

- d'effectuer l'entretien de base, comme ajouter du liquide dans la transmission et le différentiel et vérifier la pression des pneus;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints universels, les joints d'étanchéité et les pneus, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.08 Inspecter et entretenir la structure portante.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la structure portante, de ses composantes, comme la plateforme et le châssis, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les boulons ou les soudures, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.09 Inspecter et entretenir le poste de commande.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du poste de commande, de ses composantes, comme le siège, le tableau de bord, les commandes et les appareils de communication, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les commandes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage des glaces, des rétroviseurs et des commandes et l'ajustement des rétroviseurs;

- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les commandes endommagées, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.10 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système d'alimentation en carburant, de ses composantes, comme la pompe à essence, les conduites des injecteurs, les filtres à essence, le séparateur d'eau, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre els déversements.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le ravitaillement en carburant du véhicule, la vidange du séparateur d'eau ainsi que le changement des filtres à essence;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations ou la pompe à essence, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.11 Inspecter et entretenir le système de freinage.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables aux systèmes de freinage pneumatiques;
- des systèmes de freinage, de leurs composantes, comme les tiges de poussée, les canalisations d'air, les rattrapeurs d'usure, les dessiccateurs d'air et le réservoir d'air, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, au moyen d'essais et d'une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme l'ajustement des freins;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations d'air et les raccords, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.12 Inspecter et entretenir les composantes de la grue.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des composantes de la grue (sections de flèche, tourelle et socle du vérin de flèche) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des raccords;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses ou usées, comme les tuyaux flexibles, les vérins et les soudures, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.13 Inspecter et entretenir le système de levage.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des systèmes de levage, de leurs composantes (câble d'acier, accessoires, tambours, crochet, poulies et socle de treuil) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le remplacement des raccords, des mofles ou des manilles;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme le câble d'acier et les poulies, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.14 Inspecter et entretenir le système de stabilisation.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système de stabilisation, de ses composants, comme les poutres, les appuis, les grils-supports et les vérins, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composants à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des tiges;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les tiges, les boulons et les soudures, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

7.15 Inspecter et entretenir les équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des équipements, comme les rallonges télescopiques de flèche et les remorques, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composants à inspecter;

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des paliers des poulies montées sur l'extension de la flèche;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les poulies, les paliers et l'interrupteur de fin de course, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.16 Inspecter l'équipement de sécurité.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de l'équipement de sécurité requis, comme les réflecteurs, l'extincteur, les pylônes et les décalques;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- d'établir s'il manque de l'équipement de sécurité;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme l'extincteur, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de sécurité.

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 8 Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche

Importance de cette tâche :

- trouver les problèmes difficiles à détecter lorsque le moteur est arrêté;
- faire en sorte que le matériel soit en état de marche;
- prolonger la durée du matériel;
- éviter les pannes.

Tendances :

- On s'empresse de plus en plus d'aborder les questions de sécurité et d'éliminer les situations dangereuses en milieu de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
8.01	Lancer et réchauffer le moteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des systèmes de contrôle et des circuits d'alarme, de leurs composantes et de leurs fonctions; • de l'état normal de fonctionnement; • des méthodes de survoltage de la batterie. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'ajuster le démarrage aux conditions climatiques, par exemple en utilisant des aides au démarrage comme un chauffe-bloc ou un réchauffeur de canalisation d'essence; • de mettre le contact; • d'aider à survolter les batteries, au besoin; • d'interpréter l'information fournie par les jauges, les voyants et les capteurs; • de choisir et d'utiliser les outils appropriés; • d'organiser la réparation ou le remplacement des composantes défectueuses, comme les ampoules et les fusibles. 	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, aides au démarrage.</i></p>
8.02	Essayer les différentes fonctions.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables, notamment celles qui portent sur les systèmes de freinage pneumatiques; • des caractéristiques de fonctionnement normales; 	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>

- des effets des conditions climatiques et saisonnières;
- des fonctions du camion et de la grue;
- des types de commandes, comme la télécommande avec ou sans fil et les commandes fixes;
- du mode d'utilisation de la prise de force.

Capacité :

- d'engager et de désengager la prise de force, au besoin;
- de s'assurer que les piles de la télécommande sont chargées;
- de mettre en marche les systèmes du camion et de la grue, comme la flèche, la pompe, les stabilisateurs, à l'aide des commandes;
- de vérifier le système de freinage;
- d'établir, au moyen d'essais et d'une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage de la télécommande, le remplacement des ampoules, des fusibles et des lames d'essuie-glace, et l'ajustement du système de freinage pneumatique;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les piles de la télécommande et les aides au démarrage, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 9 Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- respecter les conditions de la garantie offerte par le fabricant du matériel;
- éviter d'endommager le matériel;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- La sensibilisation est de plus en plus grande quant aux conséquences des manquements relatifs à l'entretien périodique.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
9.01	Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant concernant l'entretien périodique;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des facteurs qui influent sur l'entretien périodique, comme le lieu d'utilisation du matériel ainsi que le nombre et les caractéristiques des charges soulevées et déplacées. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• des respecter les règles de sécurité;• de lire les indicateurs qui signalent qu'un remplacement est nécessaire;• de lire les registres d'entretien et la documentation se rapportant au matériel, comme les carnets de route;• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis, comme le graissage des plaques d'usure, la lubrification ou le remplacement du câble d'acier ainsi que le remplacement de l'huile à moteur et des filtres.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, autres outils requis pour l'entretien comme une clé dynamométrique.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 10 Planifier les méthodes de travail

Importance de cette tâche :

- permettre la levée, le transport et la disposition de la charge;
- éviter d'endommager la charge et le matériel;
- prévenir les blessures chez le personnel;
- éviter les pannes.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
10.01	Évaluer les risques sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant et des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables se rapportant, par exemple, à la santé et à la sécurité au travail;• des autorités compétentes;• des facteurs qui influent sur la stabilité du matériel, comme l'état du sol et sa capacité portante;• des dangers réels et potentiels, comme les fils électriques aériens et les services publics enfouis, les câbles guides de même que l'emplacement du reste du matériel, du personnel et de la circulation. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'inspecter visuellement le chantier;• de communiquer avec le personnel du chantier et les autorités compétentes.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
10.02	Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel concerné.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, comme la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et le signalement des déversements;• des préoccupations environnementales;• des caractéristiques et des limites du chantier.	<i>EPI.</i>

Capacité :

- d'établir les préoccupations environnementales réelles et potentielles se rapportant au chantier, comme la proximité des plans d'eau, les niveaux de bruit permis, les fuites de carburant et les matières dangereuses;
- de communiquer les questions et les préoccupations à l'employeur, au personnel de chantier ou aux autorités compétentes.

10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.

Connaissance :

- des spécifications pour les travaux;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des risques réels et potentiels sur le chantier;
- du reste du matériel de construction présent sur le chantier;
- du rôle du personnel du chantier, comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier.

EPI et plan des services publics.

Capacité :

- de communiquer avec le personnel afin d'obtenir de l'information en matière de sécurité, comme l'EPI requis pour les travaux ou le chantier, la circulation et les méthodes à suivre;
- de confirmer les détails relatifs aux travaux, comme le site de chargement et de déchargement.

10.04 Évaluer la charge.

Connaissance :

- des caractéristiques de la charge, comme le poids et la dimension, la configuration, le type de conteneur, le centre de gravité, le profil de la surface, l'état (c.-à-d. gazeux, liquide ou solide);
- du contenu de la charge, c.-à-d. s'il s'agit de matières dangereuses ou explosives.

EPI.

Capacité :

- d'inspecter la charge visuellement;
- d'établir le poids et le contenu de la charge en se reportant aux certificats de pesage ou en s'adressant au personnel du chantier.

10.05 Planifier les travaux.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant du camion et de la grue;• des spécifications pour les travaux, comme le site de chargement et de déchargement des matières;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des caractéristiques de la charge;• de la déduction de poids applicable à la grue;• des exigences et des techniques d'arrimage;• des méthodes de levage. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'établir la charge brute;• de déterminer si la charge correspond à la capacité de levage de la grue et à la capacité de transport du camion;• de déterminer si les dimensions de la charge correspondent aux exigences réglementaires relatives à la capacité et à la configuration du camion;• de choisir les accessoires de levage appropriés;• de lire et d'interpréter les tableaux des charges afin d'établir la méthode de levage la plus efficace;• de planifier le soulèvement de charges spéciales comme les poutres lamellées.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
10.06 Établir ou confirmer l'itinéraire.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des spécifications pour les travaux;• des mesures législatives applicables, p. ex. les mesures législatives sur le transport et les règlements municipaux;• de la circulation sur les chantiers, notamment les points d'accès et de sortie;• des destinations sur le chantier et à l'extérieur de celui-ci;• du terrain, des risques et des obstructions, comme les voies ferrées, les rampes, les pentes, les ponts et les passages supérieurs. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'obtenir les permis nécessaires;• de lire des cartes;• de planifier ou de confirmer les itinéraires et les destinations.	<i>Cartes et EPI.</i>

10.07 Trouver l'emplacement idéal sur le chantier pour l'installation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant et des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du rayon requis;• des exigences relatives à l'installation;• des panneaux d'avertissement et des indications sur le chantier;• du nombre de tâches pouvant être accomplies au même endroit. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de choisir l'emplacement pour l'installation en tenant compte des contraintes, comme la hauteur libre et le cercle de virage, la stabilité du sol de même que les points d'accès et de sortie.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
10.08 Déterminer les méthodes de travail.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux, comme le nombre de charges et celles qu'il faut soulever en premier;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des exigences du reste du personnel du chantier qu'il faut coordonner relativement aux matériaux;• des panneaux d'avertissement et des indications sur le chantier;• des signaux manuels et du mode d'emploi de la radio. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'ordonnancer le soulèvement des charges et de réduire au minimum les temps d'arrêt;• de réduire au minimum le nombre d'installations;• de coordonner les activités avec le reste du personnel du chantier.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 11 Manœuvrer le camion-grue

Importance de cette tâche :

- protéger les charges, les biens et le matériel contre les dommages;
- protéger le personnel contre les blessures;
- respecter les spécifications pour les travaux;
- coordonner les activités du camion-grue avec les autres travaux de construction réalisés sur le chantier;
- garantir la sécurité du public;
- respecter les mesures législatives applicables en matière de transport.

Tendances :

- Les plateformes élévatrices remplacent les paniers montés sur les camions-grues, ce qui entraîne une diminution de la responsabilité des opérateurs de ce type de matériel.
- Les dimensions de plus en plus grandes et les configurations de plus en plus variées des camions-grues exigent des aptitudes accrues chez les opérateurs en plus de constituer un risque élevé.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
11.01	Suivre les règles de sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des commandes et de l'équipement de sécurité, comme l'extincteur;• des décalques, des voyants et des symboles d'avertissement, d'alarme et de danger. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'utiliser les commandes et l'équipement de sécurité du matériel;• de tenir compte des décalques, voyants et symboles d'avertissement, d'alarme et de danger.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, extincteur, équipement de sécurité routière.</i>
11.02	Installer le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des exigences des permis, comme l'emploi de barrages;• des risques réels et potentiels sur le chantier;• des méthodes de positionnement et de stabilisation du matériel;	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, barrages et cales.</i>

- des informations requises pour programmer l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation, comme la longueur de la flèche, les sections à déployer et à rentrer et le nombre de brins;
- des facteurs influant sur la stabilité du matériel, comme le tassement du sol et la disposition de cales (cales en bois d'œuvre, supports, fardage) sous le matériel.

Capacité :

- de suivre le plan établi pour le levage;
- de tenir compte des dangers réels et potentiels;
- d'interpréter les manuels du fabricant et les tableaux relatifs aux charges;
- de manœuvrer et de positionner le matériel correctement;
- de déployer les stabilisateurs;
- de tenir compte de facteurs touchant la stabilité du matériel, comme le calage;
- d'installer correctement et de manière sécuritaire les rallonges télescopiques de flèche ainsi que les équipements;
- d'entrer les données dans le programme relatif à l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation;
- de déplacer le matériel sur le chantier, au besoin.

11.03 Installer les équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant pour le matériel et les équipements;
- des spécifications pour les travaux;
- des certifications requises relativement aux équipements après fabrication, comme les sceaux d'associations d'ingénieurs;
- des méthodes d'installation.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

Capacité :

- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de positionner le matériel et les équipements en vue de leur raccordement;
- de suivre les méthodes d'installation.

11.04 Utiliser des techniques d'arrimage sécuritaires.

Connaissance :

- des indications du fabricant sur les accessoires de levage et les élingues;
- des mesures législatives applicables, comme la santé et la sécurité au travail ou la norme Z248 de la CSA;
- des caractéristiques de la charge;
- des accessoires de levage et des élingues requis pour la charge;
- de la configuration des accessoires de levage;
- des points de raccordement de la charge.

Capacité :

- de choisir les accessoires de levage et les élingues qui conviennent à la charge;
- d'inspecter les composantes d'arrimage afin d'y déceler des traces d'usure ou des défauts;
- d'établir la configuration idéale pour l'arrimage;
- d'inspecter les points de raccordement avant de soulever la charge.

Documentation du fabricant sur les accessoires de levage et les élingues, EPI, outils et fournitures de base, accessoires d'arrimage et élingues.

11.05 Lever des charges.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des mesures législatives applicables;
- des manœuvres de levage, c.-à-d. lever et abaisser la flèche; lever, abaisser, déployer et rétracter la flèche; articuler et orienter la flèche;
- du plan de levage;
- des informations requises pour programmer l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation, comme la longueur de la flèche, les sections à déployer et à rentrer et le nombre de brins;
- des commandes;
- des techniques d'arrimage sécuritaires;
- des contraintes sur le chantier, comme la stabilité du sol;
- des méthodes de levage spéciales;
- des signaux manuels et du mode d'emploi de la radio.

Capacité :

- de manœuvrer la flèche et le système de levage;
- d'accomplir des manœuvres de levage simultanées;
- de suivre le plan de levage;

- de placer la charge sur le camion ou la plateforme en vue de son transport;
- de positionner la charge en tenant compte de la capacité, des contraintes sur le chantier, de la répartition du poids et des restrictions sur la voie publique;
- de décharger le camion ou la remorque à l'emplacement désigné;
- de s'assurer que la charge n'excède pas les limites du site de déchargement;
- d'interpréter les données informatiques;
- d'utiliser les signaux manuels et les commandes radio.

11.06 Effectuer des manœuvres de levage spéciales.

Connaissance :

- des indications du fabricant du matériel et des équipements, comme les plateformes élévatrices et les paniers;
- des spécifications pour les travaux, comme le levage de personnel ou le levage à l'aide de plusieurs grues;
- du devis technique;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables, comme les permis, les attestations et les inspections requises;
- de la documentation nécessaire, comme la consignation des inspections, les essais, les modifications, l'entretien et les réparations;
- du poids exact de la charge et du rayon maximum requis;
- du rôle et des responsabilités du reste du personnel;
- des signaux manuels et du mode d'emploi de la radio.

Capacité :

- de rassembler la documentation requise, comme les tableaux relatifs aux charges et les permis;
- de vérifier les étiquettes d'attestation;
- de remplir la documentation concernant les manœuvres de levage spéciales;
- de planifier, avec d'autres, des manœuvres de levage spéciales;

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel et autres registres, EPI.

- de suivre le plan de levage (suivre les directives du signaleur, coordonner les manœuvres de levage faisant appel à plusieurs grues, utiliser du matériel approuvé pour le levage du personnel);
- d'utiliser les signaux manuels et les commandes radio.

11.07 Préparer le transport de la charge.

Connaissance :

- des indications du fabricant pour le positionnement de la flèche, des équipements et des stabilisateurs pendant le transport;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables, comme la classe de permis de conducteur requise, l'utilisation de panneaux charge surdimensionnée, les exigences relatives aux drapeaux d'avertissement et aux feux, l'itinéraire ainsi que la destination;
- de la capacité du camion en ce qui concerne le poids de la charge sur les remorques (p. ex. poids nominal brut du véhicule et charge utile);
- des caractéristiques de la charge;
- du nombre, du type, de la longueur, de la résistance et de l'état des accessoires d'arrimage requis;
- des points d'ancrage et des méthodes d'arrimage des charges;
- des signaux manuels et du mode d'emploi de la radio.

Capacité :

- de choisir les accessoires d'arrimage appropriés;
- d'arrimer la charge à l'aide des accessoires et en se servant des points d'ancrage et de la méthode appropriés;
- de fixer des panneaux charge surdimensionnée, des drapeaux d'avertissement et des feux, au besoin;
- de positionner et de fixer la flèche, les équipements et les stabilisateurs en vue du transport;
- de nettoyer le matériel;
- de vérifier les freins, les feux, les clignotants et la direction;
- de faire un tour d'inspection;

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

		<ul style="list-style-type: none">• d'utiliser les signaux manuels et les commandes radio.	
11.08	Transporter une charge.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, comme le code de la route et la Loi sur le transport des marchandises <i>dangereuses</i>;• des conditions routières et climatiques. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de lire des cartes;• de suivre l'itinéraire jusqu'à destination;• de s'ajuster aux conditions relatives à la charge, à la route et à la température;• de tenir compte des risques potentiels, comme les lignes aériennes ou les passages supérieurs.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, cartes, permis.</i>
11.09	Surveiller les activités sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• de la circulation sur le chantier;• des risques réels et potentiels sur le chantier par rapport au personnel et au reste du matériel;• des angles morts du matériel et des cas qui requièrent un signaleur;• des signaux manuels et du mode d'emploi de la radio. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'observer les mouvements des autres personnes présentes sur le chantier et d'y réagir tout en accomplissant le travail;• d'éviter les collisions;• de répondre au signaleur;• de communiquer avec le signaleur désigné.	<i>EPI.</i>
11.10	Surveiller le rendement du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des caractéristiques de fonctionnement normales;• des aides à l'opérateur;• des systèmes de contrôle et d'avertissement.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI.</i>

Capacité :

- d'interpréter l'information fournie par les jauges, les symboles et les aides à l'opérateur;
- d'utiliser ses propres sens pour surveiller le rendement du matériel;
- de déceler les problèmes de rendement et de trouver les solutions possibles.

11.11 Détecter les défauts du matériel.

Connaissance :

- du fonctionnement mécanique correct;
- des caractéristiques de fonctionnement normales;
- des systèmes faisant partie du matériel.

Capacité :

- de déceler les problèmes et de trouver les solutions possibles;
- de communiquer aux autres, comme le mécanicien et le surveillant, les problèmes avec précision;
- de consigner les défauts mécaniques dans la documentation sur l'entretien du matériel, comme le carnet de route.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, appareils de communication.

11.12 Utiliser le matériel de manière optimale.

Connaissance :

- des indications du fabricant sur le matériel et les équipements;
- des spécifications pour les travaux;
- des répercussions des équipements et de la charge sur la charge nominale ainsi que la capacité du matériel;
- des facteurs influant sur le fonctionnement, le mouvement, l'équilibre et la stabilité, comme les points d'appui, le centre de gravité et la stabilité longitudinale et latérale;
- des conditions relatives au chantier, comme l'état du sol et la température, qui influent sur les techniques d'utilisation.

Capacité :

- de suivre la méthode de travail prévue et de s'ajuster au besoin;
- d'optimiser la capacité du matériel en s'ajustant à des facteurs tels que les limites des équipements, les caractéristiques de la charge et les conditions sur le chantier;

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

- d'utiliser simultanément et en douceur plusieurs commandes.

11.13 S'ajuster à la température et aux conditions sur le chantier.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des effets de la température (sol gelé ou mou, foudre, vent, pluie verglaçante) sur le fonctionnement du matériel.

Capacité :

- d'ajuster les réglages et le fonctionnement du matériel, p. ex. ajuster les stabilisateurs lorsque l'état du sol change, selon la température et les conditions sur le chantier;
- de déterminer s'il faut ou non utiliser le matériel.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 12 Suivre les procédures d'arrêt

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit prêt pour le prochain quart;
- éviter les pannes;
- prévenir le vandalisme et les déplacements non autorisés du matériel.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
12.01	Nettoyer les roues, les chenilles et les équipements avant de stationner le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • de l'importance de nettoyer les roues et les équipements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de choisir et d'utiliser les outils appropriés; • d'enlever les débris accumulés sur les roues et les équipements. 	<i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI, pelle, barre de grande dimension.</i>
12.02	Stationner le matériel à un endroit approprié.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables, comme le dégagement minimal à respecter par rapport aux plans d'eau pour le stationnement du matériel; • des endroits convenables et sûrs pour le stationnement (emplacements éloignés de la circulation, des sorties d'urgence et des dépôts de carburant, de niveau, secs, propres et sécuritaires). <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de trouver un emplacement convenable; • de stationner le matériel correctement. 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
12.03	Arrêter et verrouiller le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise, p. ex. enlever les clés ou mettre les commandes hors d'état. 	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i>

Capacité :

- de protéger le matériel contre les déplacements, par exemple en serrant les freins;
- de protéger le matériel contre les vols et le vandalisme;
- de suivre les procédures d'arrêt, p. ex. vidanger les réservoirs d'air, laisser tourner le moteur au ralenti pour qu'il se refroidisse, arrêter le moteur.

12.04 Effectuer l'entretien.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des pratiques d'entretien, comme le rangement des articles et l'enlèvement des débris.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, petit balai.

Capacité :

- d'effectuer l'entretien, p. ex. s'assurer que les commandes sont exemptes de graisse et d'huile et nettoyer les glaces de la cabine.

12.05 Effectuer une inspection après les travaux.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.

Capacité :

- d'effectuer un tour d'inspection du matériel;
- de déceler les défauts, comme les fuites ou les pneus dégonflés;
- d'étayer ses préoccupations et de les communiquer au personnel approprié, comme le surveillant ou le mécanicien.

Analyse de la profession d'opérateur de camion-grue

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
A. PROFESSIONNALISME	1. Agir avec professionnalisme	1.01 Travailler avec éthique.	1.02 Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.	1.04 Participer au perfectionnement professionnel.	1.05 Travailler avec d'autres personnes.	1.06 Travailler de façon autonome.
	2. Communiquer efficacement	2.01 Savoir parler et écouter de manière efficace.	2.02 Utiliser la documentation.	2.03 Communiquer à l'aide de signaux.	2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.		
B. SÉCURITÉ	3. Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite	3.01 Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	3.02 Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	3.03 Interpréter les lois environnementales.	3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.		
	4. Travailler de manière sécuritaire	4.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	4.02 Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.				
	5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	5.01 Se préparer aux urgences.	5.02 Intervenir en cas d'urgence.				

Analyse de la profession d'opérateur de camion-grue

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
C. MATÉRIEL	6. Décrire le matériel et les équipements	6.01 Décrire les types et les dimensions des camions-grues.	6.02 Décrire les composantes majeures et leurs fonctions.	6.03 Décrire les équipements courants et leurs applications.	6.04 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux camions-grues.	6.05 Décrire les accessoires de levage.	
D. ENTRETIEN	7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	7.01 Inspecter et entretenir le système de lubrification.	7.02 Inspecter et entretenir le système électrique.	7.03 Inspecter et entretenir le système hydraulique.	7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.	7.06 Inspecter et entretenir la suspension.
		7.07 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	7.08 Inspecter et entretenir la structure portante.	7.09 Inspecter et entretenir le poste de commande.	7.10 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.	7.11 Inspecter et entretenir le système de freinage.	7.12 Inspecter et entretenir les composantes de la grue.
		7.13 Inspecter et entretenir le système de levage.	7.14 Inspecter et entretenir le système de stabilisation.	7.15 Inspecter et entretenir les équipements.	7.16 Inspecter l'équipement de sécurité.		
	8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche	8.01 Lancer et réchauffer le moteur.	8.02 Essayer les différentes fonctions.				

Analyse de la profession d'opérateur de camion-grue

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
D. ENTRETIEN (suite)	9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	9.01 Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.					
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	10. Planifier les méthodes de travail	10.01 Évaluer les risques sur le chantier.	10.02 Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel concerné.	10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	10.04 Évaluer la charge.	10.05 Planifier les travaux.	10.06 Établir ou confirmer l'itinéraire.
		10.07 Trouver l'emplacement idéal sur le chantier pour l'installation.	10.08 Déterminer les méthodes de travail.				
	11. Manœuvrer le camion-grue	11.01 Suivre les règles de sécurité.	11.02 Installer le matériel.	11.03 Installer les équipements.	11.04 Utiliser des techniques d'arrimage sécuritaires.	11.05 Lever des charges.	11.06 Effectuer des manœuvres de levage spéciales.
		11.07 Préparer le transport de la charge.	11.08 Transporter une charge.	11.09 Surveiller les activités sur le chantier.	11.10 Surveiller le rendement du matériel.	11.11 Détecter les défauts du matériel.	11.12 Utiliser le matériel de manière optimale.

Analyse de la profession d'opérateur de camion-grue

Bloc	Tâche	Sous-tâche				
E. MÉTHODES DE TRAVAIL (suite)	11. Faire fonctionner des camions-grues (suite)	11.13 S'ajuster à la température et aux conditions sur le chantier.				
	12. Suivre les procédures d'arrêt	12.01 Nettoyer les roues, les chenilles et les équipements avant de stationner le matériel.	12.02 Stationner le matériel à un endroit approprié.	12.03 Arrêter et verrouiller le matériel.	12.04 Effectuer l'entretien.	12.05 Effectuer une inspection après les travaux.

Remerciements

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes.

Services publics :

Dave Jurasek, ON
George Lawrence, ON
Allan MacDonald, ON
Shawn McAdam, NB
Hilford Morrell, AB
Rae Munroe, ON
Dave "Chatter" Prososky, AB
Paul Weaver, AB

Manutention des matières :

Bernie Elliott, ON
Alain Jacques, QC
Frank Jones, BC
Bruno Malbasa, MB
Shawn McAdam, NB
John McIsaac, BC
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Terry Robichaud, NB
Bob Tytko, ON

Terrassement :

Guenther Bott, ON
Gerry Chouinard, QC
Alain Jacques, QC
Grant Labrash, BC
Richard Lagace, NB
Blair Lentz, ON
Rae Munroe, ON
Daryl Sweetland, MB
Darrell Tremblay, BC
Ron Ward, ON

Grues :

Harry Boon, NB
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
John Doherty, MB
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Oneil Lapointe, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC

Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Len Poitras, SK
Gary Snow, NL

Exploitation de centrale :

Reynold Amey, BC
Roger Beck, NS
Mervyn Benson, NS
Vito DeFrancesco, ON
Barry Dupres, MB
Jeff Emimo, NS
Nelson Fowler, NB
Rae Munroe, ON
Peter Serrette, MB
Kent Walker, ON

Matières dangereuses :

Bernie Elliott, ON
Frank Jones, BC
Dan O'Keefe, BC
Bruno Malbasa, MB
John McIsaac, BC
Tom Miller, ON
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Randy Stegner, ON
Bob Tytko, ON

Pompes à béton :

Mike Bruce, ON
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Stan Fortune, ON
Nelson Fowler, NB
Wayne Hannah, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC
Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Gary Snow, NL

Excavation :

Archie Fontaine, BC
Dan Johnson, MB
Merv Marcynuk, MB
Harold McBride, ON
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Vance Simpson, MB
Jack Walker, AB
Pat Watson, BC
Gary Snow, NL

Transport :

Alain Jacques, QC
Archie Fontaine, BC
Bruce Hecht, AB
Dan Henry, MB
Richard Lagace, NB
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Shawn Robertson, ON
Larry Smith, NL
Scott Smith, ON
Ernest Wainio, ON

Pavage :

David Alves, ON
Gordon Biegler, AB
Orest Cesmistruk, NS
Frank Cardile, AB
Peter Gamble, ON
Rae Munroe, ON
Greg Paciorka, MB
Brian Parisien, MB
Robert Parisien, MB
Todd Paterson, ON
Rick Spaidal, BC